

ASSEMBLEE GENERALE TRAGER FRANCE
9 et 10 AVRIL 2016

COMPTE RENDU

Présents :

Praticiens : Thérèse BOCQUET, Fabienne COUTON, Anne-Marie HUE, Didier MARIE, Jean-Louis MARIE, Christel RABEAU, Isabelle RENIER, Vivianne RETAILLAUD.

Stagiaires : Hélène BERTHAUD, Agnès LE BRISHOUAL, Geneviève TAFFIN (par skype), Alain VERCAMMEN.

Pouvoirs :

Henri BARAILLE, Thierry BAUDIN, Patricia BELARDINELLI, Bernard BOUCHON, Catherine CHAILLET, Etienne CHRISTIAENS, Daniel DELAGNEAU, Françoise DELAUNAY, Bruno HUGUES, Marie-Hélène IDIARTEGARAY, Ulla KRANZ, Marianne LARONDELLE, Arlette LINARD, Grégoire LOUY, Marie-Claire MORANT, Patrick ONGARO, Christine PAGES-HEINRICH, Sylvie VENTENAT.

La Présidente annonce le nombre des praticiens à jour de leur cotisation soit : 43 et procède au compte des praticiens présents 8 et des pouvoirs 18, le quorum est atteint, l'Assemblée Générale peut débiter.

1 / Rapport de la Présidente

Bonjour à tous,

Merci pour votre présence ainsi qu'aux membres qui n'ayant pu venir, nous ont donné leur pouvoir. Bienvenue aux étudiants, présents ou par skype !

L'année écoulée a été une année riche de rencontres, d'échanges et de travail. Nous nous sommes vu, au moins par skype, une dizaine de fois et nous pouvons être fiers des résultats.

En tout premier lieu, la mise en ligne du **nouveau site**.

Nous avons pris le temps d'étudier les devis et choisir un webmaster qui a su construire un site qui nous ressemble dans la mise en image et sa fluidité. Les retours sont globalement très élogieux.

Christel et Jean-Louis ont particulièrement porté ce projet et en sont, à ce jour, les administrateurs. Merci pour leur travail.

Nous devons maintenant permettre à chacun de se l'approprier, de l'alimenter, voir quels sont nos besoins pour le faire vivre et favoriser les échanges entre les membres. Qu'il continue à être une belle vitrine vivante pour donner envie aux personnes de nous rejoindre mais aussi un beau lieu de réflexion, de ressources et de partages pour nous.

Le second chantier que nous avons mis en place est celui de l'**assurance** de Trager France. Nous avons revu nos contrats avec notre ancienne assurance la MACIF et constaté qu'elle ne nous couvrait plus d'une façon adéquate. Il était nécessaire de trouver une assurance qui comprenne notre activité et qui nous couvre de façon pertinente.

Thérèse et Jean-Louis se sont occupés de ce dossier. Après de longues recherches, c'est finalement auprès de **MEDINAT-ALIANS** que nous avons souscrit notre assurance professionnelle. Nous sommes maintenant couverts pour tous les stages que Trager France

organise, autant pour la responsabilité civile et professionnelle que pour les dommages corporels et matériels.

Merci à tous les deux pour le temps passé qui a permis l'aboutissement de ce dossier complexe.

Le dernier gros dossier est celui de la **FFMBE**.

Merci à Grégoire qui nous avait engagé à réfléchir sur notre affiliation à la FFMBE (Fédération Française de Massage et de Bien-Être).

La FFMBE a été créée en 2004. Elle garantit le professionnalisme des écoles et des praticiens. Elle a constitué un registre national des praticiens et fait la promotion des écoles et des pratiques de massage. Elle défend la profession auprès des pouvoirs publics et du grand public.

Nous avons décidé pour plus de visibilité et de reconnaissance d'y adhérer. Les praticiens qui le souhaitent pourront ainsi adhérer individuellement, directement sans passer un examen d'évaluation.

Nous avons constitué et présenté le dossier. Il est à ce jour en attente de l'agrément. Nous devrions être fixés fin mai, début juin.

Merci à Fabienne pour son soutien et sa participation efficace dans l'élaboration de ce dossier.

Par ailleurs, dans des dossiers qui prennent du temps régulièrement, merci à Bernard qui s'occupe du **suivi des stagiaires** et qui construit pour chacun d'entre nous notre cursus au sein de notre association.

Un dossier est en attente de réalisation ; c'est celui de la **demande d'agrément à l'éducation nationale**. Si nous obtenons cet agrément, cela permettrait à chaque praticien de proposer des séances de mentastics dans les écoles, collèges et lycées avec le label éducation nationale.

En plus de ces dossiers sur lesquels nous avons travaillé, le bureau s'est réuni tout un week-end pour réfléchir à **notre vision pour Trager France dans les années à venir**.

Nous avons dégagé trois missions dans cet esprit d'ouverture :

- **Nous développer**

- Devenir plus nombreux
- Reprendre un n° d'agrément de formation

- **Nous faire connaître**

- avoir plus de visibilité

- **Favoriser le lien**

- entre nous
- avec les autres à l'extérieur (personnes, associations...)
- avec notre histoire.

Ce sont des missions ambitieuses, nous en sommes convaincus ! Nous savons aussi qu'en prenant les sujets avec cœur et détermination nous savons avancer.

Je suis très heureuse de cette année passée en tant que présidente de Trager France avec ce bureau constructif, solidaire et joyeux que nous formons et avec le conseil d'administration qui a su se mobiliser tout au long de l'année.
Je vois le travail effectué, celui qui reste à faire aussi !

J'aimerais que cette AG permette à chacun de s'investir à son niveau dans un sujet qui le concerne, qui lui permette de s'épanouir et de faire avancer notre association ; que nous puissions nous rencontrer dans un esprit de créativité, de partage et de développement tant personnel qu'associatif.

Merci à tous de votre engagement présent et à venir !

Vote : Adopté à l'unanimité moins 1 abstention

2/ Rapport Financier

Les flux de trésorerie concernant l'exercice 2015 révèlent des recettes encaissées de 8138 € correspondant à 6100 € de cotisations, 388 € de ventes (T-shirts principalement), un arriéré de formation de 2014 de 300 € et de 1347 € correspondant aux 12% des recettes des stages effectués dans l'année 2015.

Compte tenu des charges pour un montant global de 4892 €, la situation de trésorerie est très saine avec un compte courant bancaire Crédit Lyonnais de 10 751 € au 31 décembre, soit une variation globale de trésorerie de 4694 € par rapport au solde de fin d'année 2014 (6057 €). Il faut cependant tenir compte dans cet excédant que 1053 € seront payés dans le premier trimestre 2016 à Trager international au titre de 2015 (fonds dédiés) et que le règlement de 1890 € correspondant au nouveau site internet passent en amortissement sur 3 années à partir de 2016. Ceci explique en grande partie le résultat d'exploitation positif de 3246 €.

L'année 2015 correspondant à la première année où Trager France n'a sponsorisé aucun stage, la comparaison avec les comptes de résultats des années antérieures est difficile et présente peu d'intérêt.

Le budget prévisionnel de 2016, tel que présenté en annexe laisse augurer une stabilité générale de la situation comptable pour les années à venir.

Soldes des comptes au 7 avril 2016 : Compte courant, 12 330 €, Placement à court terme (petit lion) 28 000€ et espèces 365 €.

Vote : adopté à l'unanimité moins 1 abstention

3/ Rapport d'activité

Pour rappel, en 2015, les stages n'ont plus été sponsorisés par Trager France mais par des organisateurs (praticien, tuteur, instructeur).

Cette restructuration a momentanément ralenti la dynamique de l'organisation des stages.

Un nouveau souffle semble s'amorcer en fin d'année 2015.

Trager France a offert à ses membres une demi-journée d'initiation à la Communication Non Violente la veille de l'Assemblée Générale 2015. Seulement 5 membres en ont profité.

L'Espagne est indépendante dans l'organisation de ses stages.

Stages

- Niveau 1** ✓ à Wirwignes 7 participants, 3 assistants, 1 instructeur
- Niveau 2** ✓ à Wirwignes 6 participants, 4 assistants, 2 instructeurs
- Anatomie 1** ✓ à Wirwignes 11 participants, 2 assistants, 1 instructeur
- Niveau 4** ✓ à Paris 19 participants, 4 assistants, 1 instructeur
- Révisions**
 - ✓ 3 à Paris 55 participants,
 - ✓ 2 à La Rochelle 12 participants
 - ✓ 1 à Wirwignes 8 participants

Total 2015

- ✓ **18 jours** de stages avec **56 participants**
- ✓ **10 jours** de révisions avec **75 participants**
- ✓ **4 instructeurs et 9 assistants différents**
- ✓ **2 organisatrices différentes**
- ✓ **5 nouveaux stagiaires** ont rejoint Trager France.

VIE ASSOCIATIVE

6 réunions de bureau

4 réunions du conseil d'administration

Une journée de réunion des tuteurs le 28 novembre

3 nouvelles praticiennes : bienvenue à Corinne, Sylvie et Vivianne.

Catherine a été nommée instructeur et Didier teacher anatomie.

Vote : adopté à l'unanimité moins 1 abstention

4/ Présentation de la vision partagée pour Trager France

Thérèse rappelle le travail effectué sur la vision à 3 ans et à 50 ans

« C'est à l'initiative de notre présidente, soucieuse de travailler sur le long terme avec un nouveau bureau qu'elle désirait soudé, que le bureau au complet s'est retrouvé dans la bonne humeur et la convivialité, le dernier week-end de janvier.

Chacun a apporté ses idées sur une vision à 3 ans de Trager France. Nous avons retravaillé toutes ces idées pour les regrouper sous trois pôles. Nous vous les présentons comme un travail à poursuivre et allons décider avec vous des priorités d'action. »

Voici les 3 axes de travail sur lesquels nous allons réfléchir en petits groupes pendant cette assemblée générale.

Nous développer : devenir plus nombreux

- × Plus de membres, 250 par exemple, plus d'amis du Trager, de praticiens, de stagiaires, un meilleur soutien aux stagiaires et aux praticiens,
- × Plus d'instructeurs et de tuteurs,
- × Plus de présence aux assemblées générales,
- × Retrouver notre agrément pour la formation,
- × Rajeunir le CA (présence de stagiaires, usagers ?).

Nous faire connaître : avoir plus de visibilité

- × Plus de visibilité à l'extérieur avec notre plaquette, notre site, Facebook, des référencements sur d'autres sites, des parutions dans les journaux...
- × Plus de vie sur notre site,
- × Plus de journées découvertes, y accueillir des assistants,
- × Plus de régions représentées,
- × Apprendre à promouvoir le Trager au public,
- × Rééditer les livres,
- × Avoir des lieux dédiés au Trager.

Favoriser le lien entre nous

- × Soutenir les partages de pratique,
- × Avoir une vision claire du CA pour les membres,
- × Plus de liens en France et avec nos partenaires européens,
- × 1 ou 2 jours de fête annuels pour rassembler tous les membres,
- × Soutenir l'idée du Trager au quotidien,
- × Le site comme lieu d'échanges,
- × Trier nos archives.

Nous avons aussi proposé notre vision de Trager France dans 50 ans :

Donner vie, dans l'organisation nationale et internationale, aux valeurs du Trager dans un esprit d'ouverture, de respect, d'attention, de partage, d'échange, de spiritualité, d'écoute, d'authenticité et savoir se remettre en question.

Avoir bien conscience de contribuer à un monde meilleur, de participer à l'ouverture des consciences, accompagner la personne à trouver sa Paix intérieure et sa Liberté.

Le Trager pourrait être connu comme forme de méditation (en mouvement).

Créer du lien.

Etre organisés en fédération internationale avec des associations nationales plus autonomes dans le respect de l'intégrité de la filiation de Milton Trager.

A l'issue du travail de ces 3 groupes, les priorités ont été déterminées comme suit :

1- Retrouver notre agrément d'organisme de formation (7 voix)

Groupe de travail : Anne-Marie, Jean-Louis, Didier

Date de réalisation : fin 2017

*NB : Anne-Marie s'engage à dire au prochain CA son avancement pour le **dossier Education Nationale** resté en attente.*

2- Plaquettes de présentation (6 voix)

Groupe de travail : Agnès, Alain, Hélène

Référente : Hélène

Date de réalisation : fin Août

Première présentation des travaux au Conseil d'Administration du 25 mai 2015

3- Soutien aux stagiaires (6 voix)

Groupe de travail : Alain, Christel, Geneviève, Thérèse

Référents : Alain et Geneviève

Bilan intermédiaire à chaque Conseil d'Administration

Présentation à l'AG 2017

4- Soutien aux Cours de Mentastics (6 voix)

Groupe de travail : Vivianne, Isabelle

Référente : Vivianne

Bilan intermédiaire à chaque Conseil d'Administration et Présentation à l'AG 2017

5- Internet (6 voix)

Groupe de travail : Fabienne, Jean-Louis

Référent : Jean-Louis

Bilan intermédiaire au prochain Conseil d'Administration :

Objectifs à atteindre pour le 31 décembre

Présentation à l'AG 2017

Sous groupe

• Histoire de l'association

Groupe de travail : Isabelle,

Référente : Isabelle

Présentation au CA de la rentrée, sept ou octobre

• Facebook

Groupe de travail : Fabienne

Référente : Fabienne

Présentation au prochain CA

L'Assemblée Générale n'a écarté aucun sujet, ceux qui ne sont pas pris en compte ci-dessus restent à l'ordre du jour et attendent vos propositions et votre participation active, même momentanée.

La participation de tous les membres de Trager France est souhaitée et bienvenue à chaque moment dans les groupes de travail qui vont se constituer.

5/ Budget prévisionnel (voir annexe)

Le trésorier détaille chaque ligne du budget prévisionnel estimé à 8910 € de recettes et de dépenses pour l'année 2016.

En 2015, le budget réalisé a permis un excédent de 1091 €. Le trésorier propose de reporter cette somme sur le budget 2016.

Certaines dépenses budgétées seront si besoin ventilées par le Conseil d'Administration.

Vote : adopté à l'unanimité moins 1 abstention

6/ Cotisations 2016

43 praticiens sur 46 ont réglé leur cotisation 2016.

11 stagiaires seulement sur 35 ont réglé leur cotisation malgré les relances.

Le trésorier propose de simplifier la comptabilité des cotisations avec un appel aux adhérents en janvier plutôt qu'en décembre n-1.

Etant donné que les cotisations des stagiaires sont difficiles à obtenir pendant leur cursus, le trésorier présente une alternative qui serait de demander aux nouveaux stagiaires au moment du niveau 1, un « droit d'entrée » de 50 € et rien d'autre jusqu'à ce qu'ils soient praticiens. (Alors qu'actuellement, la première année est gratuite et l'adhésion de 50 € est ensuite annuellement réclamée...).

Sur les chiffres 2016, il n'y aurait pratiquement pas de pertes financières...

Une discussion s'engage et 4 propositions sont faites.

- a) « Droit d'entrée » 50 € sans cotisation avec une limite de 5 ans.
- b) Cotisation annuelle à 25 €.
- c) 1^{ère} année offerte + petite cotisation annuelle.
- d) « Droit d'entrée » ou « frais d'inscription » de 50 € demandé lors du premier stage et une cotisation annuelle de 25 €.

La proposition d) est retenue et votée à l'unanimité moins 1 contre et 1 abstention.

La cotisation « ami » est proposée à la baisse à 15 € compte tenu de la baisse de celle pour les stagiaires. Cette proposition est votée à l'unanimité moins 2 abstentions.

Les stagiaires présents proposent que leurs cobayes qui souhaitent apporter une contribution à la fin d'une séance deviennent « ami » en reversant cette contribution à Trager France.

Les avantages dont les amis pourraient bénéficier seront discutés lors du prochain CA.

La cotisation Praticien reste inchangée à 120 €.

Vote : adopté à l'unanimité moins 1 abstention

7/ Calendrier des stages

Le calendrier des stages des 3 premiers trimestres 2016 a été élaboré par l'équipe enseignante et envoyé à tous les membres au mois de janvier.

L'équipe enseignante n'étant pas au complet à cette assemblée, il est décidé de recueillir les propositions de stages pour élaborer la suite du calendrier jusqu'au 30 juin 2017.

Au prochain CA, le nouveau calendrier sera validé avant d'être envoyé aux membres.

Néanmoins, il a été décidé d'organiser un stage aidé dans le 4^{ème} trimestre 2016. Pour cela, Jean-Louis prendra contact avec Piermario pour un stage élective.

Les membres présents ont émis le souhait d'un stage aidé « Practicum de Mentastics » qui semble envisageable en 2017.

8/ Election du bureau

Renouvellement du tiers sortant : 2 personnes.
Bernard BOUCHON et Anne-Marie HÛE

Démissionnaires : Eliane ALIKAJ, Chantal LE ROCH et Grégoire LOUY

Candidature : Viviane RETAILLAUD

Vote pour les 3 entrants : 1 abstention et 23 pour.

Le conseil d'administration est donc composé au total de 10 membres :

Thérèse BOCQUET, Bernard BOUCHON, Fabienne COUTON, Anne-Marie HUE, Ulla KRANZ, Didier MARIE, Jean-Louis MARIE, Christel RABEAU, Isabelle RENIER, Viviane RETAILLAUD.

Vote du bureau

Présidente : Anne-Marie HUE
Trésorier : Jean-Louis MARIE
Trésoriers adjoints : Bernard BOUCHON
Secrétaire : Christel RABEAU
Secrétaire adjointe : Thérèse BOCQUET
Bureau élu à l'unanimité.

Représentant de Trager France au COT : Didier MARIE

Les membres du bureau expriment leur volonté d'ouvrir le Conseil d'Administration aux stagiaires. Pour cela la modification des statuts de l'association est nécessaire et implique une Assemblée Générale Extraordinaire dont les modalités seront fixées au prochain CA.

9/ Questions diverses

Tee-shirts

Le stock des tee-shirts arrivant à épuisement, les membres décident une nouvelle commande de transferts sérigraphiques avec un nouveau modèle. Le devis est de 350.40 € pour 100 transferts.

Livres

L'édition du Souffle d'Or n'a pas répondu aux relances concernant la réédition du livre de Maurice Kriegel « le chemin de la sensation » et du livre de Milton Trager « A mon corps, je dis oui ».

Il a été décidé de se renseigner sur d'autres moyens de rééditer ces livres, en particulier en auto-édition.

Sites bien-être

Certains praticiens sont inscrits sur différents sites de référencement « relaxation bien-être » et en ont fait part au bureau qui incite tous les praticiens qui le souhaitent à découvrir ces sites et s'y inscrire.

Voici 3 sites :

www.sesames.fr/

www.annuaire-therapeutes.com/

www.pages-sante-bien-etre.fr/

Site Trager France

Il paraît important qu'une annotation soit ajoutée à la liste des praticiens pour signifier que seuls les praticiens certifiés par Trager France et International à jour de leur adhésion figurent sur cette liste (voir exemple sur le site Québécois).

Dans ce sens, la formulation sera proposée au prochain CA.

Fin de l'Assemblée Générale dimanche 10 avril à 14 h 20.

Prochaine AG : 25 - 26 mars 2017 – Wirwignes (62), dans les Hauts de France !

Prochain CA par skype le 25 Mai 2016